

Zeitschrift:	L'Enseignement Mathématique
Herausgeber:	Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band:	11 (1965)
Heft:	4: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE
 Artikel:	QU'ATTEND DE L'UNIVERSITÉ LE MAITRE ENSEIGNANT LES MATHÉMATIQUES A L'ÉCOLE SECONDAIRE?
Autor:	Delessert, A.
Kapitel:	5. Les institutions nécessaires
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-39982

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. LES INSTITUTIONS NÉCESSAIRES

Remarquons d'emblée qu'il ne paraît pas souhaitable de créer un enseignement mathématique complet, spécifiquement destiné aux futurs maîtres. En effet, la Faculté des Sciences n'étant pas en principe une école professionnelle, la formation mathématique du corps enseignant risquerait d'être confiée tôt ou tard à des instituts de pédagogie mathématique autonomes. Parmi les mathématiciens, on réintroduirait ainsi, en l'aggravant, une scission dont nous avons vu qu'elle ne correspond pas à la nature des choses. Il y a d'ailleurs intérêt à faciliter les contacts entre futurs enseignants, futurs chercheurs et futurs utilisateurs des mathématiques.

En revanche, dans le cadre d'une formation mathématique normale dispensée par l'Université et partout où cela n'existe pas encore, il conviendrait d'envisager sérieusement les mesures suivantes :

I. Dans les cours mathématiques

- a)* Multiplier les exemples d'applications aux problèmes élémentaires.
- b)* Indiquer systématiquement les situations élémentaires qui servent de point de départ aux généralisations avancées.

Les mathématiciens se sont vu souvent reprocher leur éso-térisme et la coquetterie avec laquelle ils dissimulent les modèles parfois ingénus qui leur servent de guides dans l'élaboration de théorie très fines. Nous leur proposons ici d'y renoncer, au moins dans les cours d'intérêt général.

II. Créer un cours sur des « Questions élémentaires de mathématiques vues de haut »

Le matériel nécessaire à alimenter un tel cours ne manque pas; qu'il suffise de songer aux contributions de Klein, Hilbert, Lebesgue, Choquet, Dieudonné, Artin, Polya et bien d'autres encore.

III. *Créer un cours sur les techniques mathématiques des utilisateurs*

Parmi les utilisateurs, il faut compter les mathématiciens eux-mêmes, les physiciens, les chimistes, les ingénieurs, les biologistes, les statisticiens, les architectes, les musiciens, etc. Par exemple, il peut être utile de savoir que, malgré les apparences, il existe quelque parenté entre les notions qu'évoque le terme de « tenseur » dans l'esprit d'un mathématicien et celui d'un physicien.

IV. *Créer un séminaire de didactique mathématique*

Par rotation, on y étudierait d'une manière approfondie des questions élémentaires de mathématiques, suivant le plan que voici:

- i) Exposé mathématique.
- ii) Diverses présentations élémentaires possibles; comparaisons.
- iii) Difficultés d'ordre essentiel.
- iv) Exercices ayant un intérêt réel pour la question traitée ou son extension.

Prenons un exemple succinct. Supposons qu'il s'agisse de présenter l'ensemble $R[x, y]$ des polynômes à coefficients réels et à deux lettres x et y . On examinerait successivement:

- i) L'algèbre symétrique graduée $\mathcal{S}(R_2)$ sur l'espace vectoriel R_2 .
- ii) Quelques présentations classiques de $R[x, y]$, sans oublier la séquence suivante: l'algèbre $R[x]$ des polynômes en x à coefficients réels; l'anneau $Z[x]$, considéré comme Z -module, des polynômes en x à coefficients entiers rationnels; l'anneau $(R[x])[y]$ considéré comme $R[x]$ -module; l'anneau $(R[y])[x]$ considéré comme $R[y]$ -module.
- iii) Les confusions possibles entre les notions de « polynômes à deux lettres » et de « fonctions polynômes à deux variables » qui trouvent leur source dans l'isomorphisme de $\mathcal{S}(R_2)$ et $\mathcal{S}((R_2)^*)$, où $(R_2)^*$ est le dual de R_2 .

- iv) En plus des exercices classiques fondés sur l'usage des opérations existant dans l'algèbre $R[x, y]$, la composition formelle des polynômes, diverses dérivations, la permutation de x et y , des substitutions linéaires portant sur x et y , etc.

V. Créer des cours et des séminaires de compléments destinés aux maîtres en exercice

Plus précisément:

- a) Consacrer périodiquement, une fois par semestre ou par année, une semaine à des cours universitaires sur les matières évoquées sous les chiffres I, II, III et IV. Les exposés théoriques seraient nécessairement assortis de séances d'exercices. Signalons qu'un telle institution existe déjà, par exemple en Hollande.
- b) Organiser, dans chaque établissement secondaire, un séminaire hebdomadaire ou bimensuel auquel participeraient les maîtres enseignant les mathématiques. L'Université aurait la charge de la partie technique: rédaction de textes, composition et correction de problèmes. Dans chaque établissement intéressé, un maître responsable assurerait la liaison avec l'Université de son ressort. (Un séminaire un peu semblable existe actuellement dans le canton de Vaud, centré sur l'Université de Lausanne.)

Ces mesures visent deux buts: rendre immorale pour un maître la possibilité de ne plus faire de mathématiques après sa licence; obliger l'administration à prévoir du temps et de l'argent pour cette information continue des maîtres en fonction.

VI. Créer, pour chaque Université, un conseil mixte Université-Ecole secondaire en vue de l'organisation des tâches I à V

L'existence d'une telle institution se justifie d'elle-même. Mais en plus, elle permettrait une information réciproque de nature à dissiper bien des malentendus.